

Règlement de la cour d'école et de la place de jeux

Les enseignant(e)s et les éducateur(trices) de l'UAPE et de la crèche veillent à faire respecter le présent règlement.

Dans la cour et sur la place de jeux,

Je respecte les autres, mes camarades et les adultes, de façon à être respecté moi aussi => Je me comporte gentiment et poliment.

Je n'insulte pas. Je ne me moque pas. Je ne harcèle pas.



Je règle mes conflits sans violence. => En cas de conflit, on se calme, on se parle et on se met d'accord sur une solution pacifique. **Je demande l'aide des adultes de surveillance en cas de besoin.** Je ne tape pas et je ne joue pas à la bagarre ni à des jeux violents.



Je joue et je me déplace tranquillement, sans embêter les autres

=> Je respecte les jeux des autres, mes affaires et celles d'autrui.

Je m'associe aux autres pour jouer ou parler. Je n'embête pas les autres. Je n'utilise ni vélo ni trottinette. Je ne lance pas de boules de neige.



Je joue sans me mettre en danger. Les adultes de surveillance doivent pouvoir me surveiller. => Je joue à la place qui est impartie à ma classe ou à mon groupe. Je reste dans les zones surveillées. Je ne vais pas dans les zones interdites (talus, sur et derrière les grillages, rebord des fenêtres, mur devant l'UAPE, toit de la cabane)



Je mets mes déchets dans les poubelles => je ne jette pas mes déchets n'importe où.

J'ai le droit de jouer au ballon dans les zones réservées => sur la cour seuls les jeux de balles avec les mains sont autorisés. Les autres jeux de ballons sont autorisés sur la pelouse de la place de jeux. Je ne joue pas au ballon avec les pieds sur la cour.